

# Compte-rendu du conseil de laboratoire couplé au conseil scientifique du 05 septembre 2016

**Présents :** Mickael Antoni (MA), Maryline Barbaroux (MB), Isabelle Beurroies (IB), Emily Bloch (EB), Pascal Boulet (PB), Sandrine Bourrelly (SB), Marielle Eyraud (ME), Renaud Denoyel (RD), Thierry Djénizian (TD), Bogdan Kuchta (BK), Chrystelle Lebouin (CL), Philip Llewellyn (PL), Florence Vacandio (FV).

**Absents :** Laurence Tortet (LT) (excusée)

## Ordre du jour :

- Demandes CNRS 2017 (postes et moyens)
- Bilan projet
- Entrée d'Yves Zerega au laboratoire MADIREL
- Point sur le rapport HCERES- Questions diverses

### 1. Demandes CNRS 2017 (postes et crédits)

#### a) Objectifs

La demande soumise l'année dernière sert de base à la rédaction du document à soumettre. RD fait le bilan de la demande de l'année dernière. Cette demande spécifie 3 objectifs ou projets à mettre en œuvre dans l'année. Les objectifs de la demande précédente étaient :

- Formation continue sur site dans le domaine de la sécurité et scientifique : objectif non atteint. Concernant la formation Rietveld des pistes seraient possibles dans le cadre du projet DEFNET. PL signale que cela est conditionné au nombre de places restantes après inscription des personnes du projet.
- Mise en place d'une convention entre le Madirel et l'Ecole des Mines de Gardanne : objectif atteint.
- Augmenter la part de financement par l'ANR (% de succès > à 10%) : Cette année un projet ANR déposé par V. Hornebecq a été obtenu sur les 7 déposés soit 14% de réussite.

La demande 2017 doit être soumise le 09 septembre prochain. Les objectifs proposés sont :

- Reconduite de la demande de formation sur site.
- Demande de Matériel associée à un projet par l'équipe ELMA (à définir). TD indique que cela a été soumis en réunion d'équipe le matin et qu'il attend les retours.
- PL, EB et MA suggèrent l'équipement de sécurité (Sorbonne, climatisation) de 2 salles au rez de chaussée pour anticiper l'utilisation de dioxines par Yves Zerega. Ces équipements pourraient être mis à profit par l'équipe S2G par la suite, dans le cadre de projets concernant des gaz toxiques. Le déménagement des serveurs sera pris en compte dans l'une des pièces.

RD informe que les demandes de financement concernent 50% du montant total même si en pratique le ratio peut être un peu différent.

#### b) Demande de ressources humaines

RD signale qu'aucune demande n'a été satisfaite jusqu'à présent et demande si les profils doivent être modifiés par rapport à l'année dernière.

- Chargés de recherche

*Equipe S2G* : PL indique avoir un candidat en vue sur les thématiques d'IB, couplage propriétés mécanique – adsorption. Le profil doit être modifié en ce sens.

*Equipe Elma* : pas de changement.

- Maitre de conférences

Pas de changement, la demande d'un poste MCF en 33 (équipe Elma) est maintenue.

Remarque : Le poste MCF 33 dans l'équipe ELMA pourrait être validé mais à l'heure actuelle il n'y a aucune information officielle en ce sens.

- Poste de professeur

*Demande CNRS* : il est fait mention d'une demande de poste en 31/33 à l'université.

Remarque : Il y aura un poste 46-3 au département de chimie ouvert à tous les MCF-HDR du département.

- ITA

RD fait remarquer que l'obtention de ce poste est probablement conditionnée au départ à la retraite de D. Vincent. Il pose la question de la pertinence de ce profil étant donné que la demande dans le laboratoire a diminué. PL indique qu'il y a des besoins dans son équipe qui nécessitent la formation des agents en programmation et en automatisation. Actuellement les besoins sont comblés par du recrutement sur contrat.

RD indique qu'il est actuellement trop tard pour modifier notablement le profil dans ce sens mais suggère une réflexion sur des demandes conjointes avec d'autres laboratoires afin d'augmenter les chances d'obtention.

Les profils ITA sont reconduits à l'identique.

- Non permanents

*Post-doctorant pour l'équipe ELMA* : reconduit à l'identique. Il est fait la remarque que la probabilité d'obtention de ce type de poste est quasi nulle.

*Apprenti* : MA attire l'attention sur le recrutement d'apprentis au niveau BTS, DUT et ingénieurs, qui serait une directive actuelle du CNRS en matière de recrutement de non-permanents. Toutefois cela ne rentre pas dans le cadre de la présente demande.

Néanmoins MA se charge de trouver les informations sur les conditions de recrutement et de demande de financement par le CNRS. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se tourner vers lui.

### **c) Demande FEI (Fonctionnement, Equipement et Investissement)**

Bilan de la demande précédente, obtention de crédits :

- 15 000 euros demandés pour un capteur de calorimétrie différentielle à balayage ;
- 5000 euros demandés pour des équipements pour la sécurité.

#### Discussion sur les demandes de cette année

PB demande si une prolongation de garantie des serveurs de 1, 2 ou 3 ans pour un montant entre 2000 et 2600 euros pourraient entrer dans le cadre de ces demandes.

RD répond qu'il n'y a pas eu de fléchage dans le passé pour les dépenses informatiques a priori et que ce type de dépense doit être discuté à posteriori soit au sein de l'équipe ou au niveau du laboratoire. Seules les demandes en hygiène et sécurité, et pour des équipements de recherche ont eu des réponses.

RD pose la question de la pertinence du maintien de la demande pour un montant de 300 000 euros d'un appareil de DRX avec le contrôle de T et P. Avec la fin du CPER (Contrat Plan Etat Région), le laboratoire n'a pas de solution de co-financement à hauteur de 50% de la somme soit 150 000 euros.

ME indique que l'IM2NP a obtenu le financement à 100% du même type d'appareil. L'acquisition de cet appareil ne serait pas assez justifiée au vu de l'activité du laboratoire en DRX. Ce point reste à travailler pour les prochaines demandes. RD propose de reconduire cette demande en l'affichant différemment, c'est-à-dire comme un objectif à long terme.

Conclusion :

Il est proposé d'inclure les demandes FEI suivantes :

- Hygiène et sécurité : équipement de la salle pour l'utilisation des dioxines (objectif 3) – Montant non défini
- Équipement : demande ELMA à définir (objectif 2)
- Équipement : Microbalance à Quartz équipée pour l'étude de l'adsorption en phase gaz (S2G) – 40 000 / 80 000 euros
- Crédits de fonctionnement : 40 000 / 270 000 euros
- Missions : non discuté, identique à l'année dernière – 10 000 / 70 000 euros
- Informatique : non discuté, identique à l'année dernière – 5000 / 20 000 euros

## 2. Bilan projets

### a) Région

#### Bilan du précédent appel (2016)

*Volet général et exploratoire* : demande de financement pour un système de mesure d'isotherme d'adsorption et de porosimétrie et un système pour l'analyse thermogravimétrique (ATG). L'annonce des résultats de cet appel à projet (AAP) est encore en attente car elle a été repoussée, elle serait prévue pour novembre 2016.

*Bourse de thèse* : ELMA était prioritaire mais il n'y a pas eu de demande par manque de co-financier.

Remarque : La nécessité d'un co-financement rend difficile l'accès à ces AAP.

#### Appel à projet 2017

*Volet général/exploratoire* : si la demande de l'équipe S2G est refusée, elle est reconduite pour le prochain appel. Si elle est acceptée, c'est l'équipe ELMA qui devient prioritaire sur l'AAP région.

Etant donné la difficulté que représente le dépôt de projet en co-financement, PL suggère que V. Hornebecq (coordinatrice de l'ANR acceptée au laboratoire) soumette un projet cofinancé par l'ANR. RD souligne que cette année le timing n'est pas vraiment adapté car le processus région est très en retard

### b) AMIDEX, ANR

Pas d'équipe prioritaire. RD incite tout un chacun à soumettre un ou des projets à ces appels.

### c) Bourse de thèse de l'école doctorale

L'équipe S2G est prioritaire pour les contrats doctoraux AMU.

MA et PL s'accordent pour mettre à jour la liste des projets sur le site web du Madirel. RD insiste sur l'importance de soumettre des projets même quand les taux de réussite sont faibles.

## 3. Accueil d'Yves Zerega au laboratoire MADIREL

Les membres de l'équipe INPACT sont favorables à l'intégration d'Y. Zerega (YZ) dans leur équipe. MA note seulement que YZ a des projets ambitieux sur l'étude de phases gazeuses alors que l'équipe INPACT est orientée sur phases condensées ce qui le rapprochera, à plus ou moins moyen terme, plutôt des thématiques de l'équipe S2G (future ENAP).

RD et MA précisent que le financement du déménagement d'YZ se fera pour partie à sa charge. Les reliquats dus au MADIREL par le LISA suite à son précédent déménagement devraient également être mis dans la balance, ou des démarches seront entreprises pour les récupérer. Le MADIREL anticipe l'accueil d'YZ par des demandes spécifiques auprès du CNRS (cf. point 1 et ci-après).

TD fait remonté un questionnement dans l'équipe ELMA au sujet de l'espace prévu pour cette intégration et sur la sécurité. RD répond qu'il est prévu d'installer YZ dans le bureau d'O. Schäf. La question de la salle de manipulation a été traitée dans le point 1 de l'ordre du jour (N. d. A.). En ce qui concerne la sécurité, dans un premier temps les dioxines utilisées ne seront pas dangereuses. Le travail sur des dioxines dangereuses est à l'état de projet et justifie la demande d'équipement de la salle de manipulation prévue.

**Vote à main levée : 10 voix POUR, 1 voix CONTRE, 1 abstention.**

#### **4. HCERES**

##### **a) Rapport**

RD indique qu'il peut encore prendre en compte les remarques sur le rapport rédigé.

La signature des personnels participant au futur laboratoire se fera le 08 Septembre 2016 lors de l'assemblée générale du laboratoire ou les jours suivant dans le bureau de Marilyne.

##### **b) Visite**

RD transmet les informations obtenues sur la composition du comité

- Organisateur : Daniel Guillon
- Présidente : Rose-Noëlle Vanier
- Anne Boutin
- Olivier Joubert
- Libero Liggieri

Il manque un représentant du CNU et un représentant des personnels IT.

La visite du comité est prévue les 11 et 12 Janvier 2017.

RD propose de mettre en place au deuxième étage une installation de posters similaire à celle qui a été faite au premier étage pour la visite de l'AERES en 2012 : posters au format A1 encadrés et montés sur un rail. MA et TD sont chargés de suivre cette installation.

Il suggère aussi l'actualisation des posters pour l'ensemble du laboratoire.

#### **5. Questions diverses**

##### **a) Fédération de Chimie**

RD demande un volontaire au sein du conseil de laboratoire comme représentant à la commission définissant les intervenants invités lors des conférences de la Fédération de Chimie. Auparavant cette fonction était assurée par K. Pelzer qui est actuellement absente. Pas de volontaire.

SB s'est proposée le lendemain du CL.

##### **b) Paiement ALISTORE**

RD informe que le laboratoire a pris en charge le paiement d'une des factures en retard (5000 euros) redevable par l'équipe ELMA pour son adhésion au consortium ALISTORE (groupement d'institutions européen sur les batteries). Il demande à TD ce qui est prévu par l'équipe pour le remboursement ainsi que pour le paiement de la dernière facture reçue en juillet. TD répond qu'il n'a pas de solution avant le prochain exercice.

TD indique qu'il est envisagé que l'équipe n'adhère plus à ALISTORE après la fin de thèse de A. Tesfaye (2016), doctorant financé par ce consortium.

RD propose l'avance par le laboratoire du paiement de la dernière facture reçue car ce problème entacherait la réputation du laboratoire s'il perdurait. Il suggère un remboursement (en une fois ou étalé) sur des crédits obtenus pour des prestations même si le laboratoire prend en charge les factures rapidement.

##### **c) Utilisation des crédits restants du laboratoire**

Il reste 16 000 euros de crédits récurrents au laboratoire (restes récurrent+ bonus + remboursement d'une mission pour un chercheur invité).

RD propose l'utilisation suivante de ces crédits restants :

- Travaux de rénovation des toilettes mais RD tentera de les payer sur les crédits infrastructure ;
- Complément pour l'installation d'une sorbonne au 2eme étage pour l'équipe INPACT ;
- Connection électrique des capteurs de sécurité pour les salles de manipulation de gaz ;
- Paiement de la dernière facture de réparation de l'ATG. EB a informé le CL que l'ATG a une nouvelle panne concernant l'alimentation qui n'a pas pu être résolue en interne. La facture est d'environ 5000 euros.

#### **d) Interphone**

EB demande où en sont les travaux d'installation de l'interphone.

RD répond que la demande a été faite mais que la DOSI, qui a accepté de s'en occuper, n'a pas envoyé ou obtenu de devis pour l'instant.

#### **e) Absence N. DAIROU – occupation du poste d'agent de prévention**

EB demande des informations sur l'absence de l'agent de prévention du laboratoire (N. Dairou, N. d. A.).

RD informe que N. Dairou a été en congé pour maladie puis en congé.

IB indique que l'absence d'agent de prévention est préjudiciable et suggère son remplacement au vu de sa longue absence. MA souhaite qu'une décision soit prise à ce sujet car il s'inquiète aussi de la légalité d'un fonctionnement sans AP du laboratoire. Son entretien professionnel annuel (EPI) doit avoir lieu prochainement, et RD pense discuter avec lui de ce problème à cette occasion.

CL fait remarquer que la décision de retrait de sa fonction à N. DAIROU ne peut être directement conditionnée par le choix d'un autre personnel. La direction du laboratoire devrait prendre ses responsabilités quant à cette décision avant de proposer cette fonction à d'autres personnes.

#### **f) Absence K. PELZER**

ME demande des informations sur le congé de maladie de K. Pelzer. RD indique que le dernier congé maladie porté à sa connaissance a pris fin mais qu'il n'a pas de nouvelles pour la suite.

#### **g) Représentant des non-permanents au CL**

PL pose la question de la représentation des non-permanents au sein du conseil de laboratoire, normalement prévue dans la composition du conseil. Lors de sa formation, il y avait peu de non permanents et ce poste a été remplacé par un représentant supplémentaire de permanent.

RD répond que le siège existe. Son attribution à un non-permanent requiert soit la démission d'un représentant de permanent, soit la modification des statuts. RD vérifiera les textes pour rajouter un membre et MA se chargera d'organiser des élections dès cet exercice.

#### **h) Site Web**

PL demande une modification de la page d'accueil présentant le mot du directeur afin qu'elle soit plus vivante. RD répond favorablement. Le mot du directeur sera conservé sur une autre page mais PL fera une proposition pour la page d'accueil. Si elle n'est pas retenue, la page sera occupée par les « Highlights » comme prévu auparavant.

Il est proposé qu'un mail de rappel soit envoyé afin que ceux qui ne l'ont pas fait complètent ou mettent à jour leur page. Ceci est important, en vue de la prochaine visite du comité HCERES.

Secrétaire de séance, Chrystelle Lebouin

Le directeur, Renaud Denoyel

